
2012

Morestin, F. (2012). *Un cadre d'analyse de politique publique : guide pratique*. Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. Consulté en ligne à : http://www.ccnpps.ca/184/publications.ccnpps?id_article=826

Ce court document propose une démarche structurée, basée sur un cadre d'analyse qui part d'une perspective de santé publique tout en intégrant d'autres préoccupations importantes pour la décision politique. Il aborde quatre questions : À quelles politiques publiques ce cadre d'analyse s'applique-t-il? Dans quelles situations est-il utile? Sur quels aspects porte-t-il? Comment procède-t-on à l'analyse?

2011

Morestin, F. (2011). *Effets et enjeux d'application des politiques publiques d'affichage nutritionnel : une synthèse de connaissances – Faits saillants*. Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. Consulté en ligne à : http://www.ccnpps.ca/184/Publications.ccnpps?id_article=574

Version courte (10 pages) d'une synthèse de connaissances sur l'affichage nutritionnel produite comme cas d'application de la nouvelle méthode de synthèse de connaissances sur les politiques publiques proposée par le CCNPPS. Ce document résume l'efficacité de politiques de lutte contre l'obésité, leurs effets non recherchés, leur équité, leurs coûts financiers, leur faisabilité technique, leur acceptabilité pour les parties prenantes selon la construction du modèle logique de l'affichage nutritionnel, une revue des littératures scientifique et grise et l'organisation de processus délibératifs réunissant des acteurs canadiens de la lutte contre l'obésité.

Morestin, F. (2011). *Méthode de synthèse de connaissances sur les politiques publiques : résumé*. Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. Consulté en ligne à : http://www.ccnpps.ca/184/Publications.ccnpps?id_article=577

Document résumant en 7 pages la méthode proposée par le CCNPPS pour surmonter les défis que soulève l'étude des politiques publiques. Celle-ci permet de documenter les effets et l'équité des politiques étudiées ainsi que les enjeux d'application qui intéressent les décideurs (coûts, faisabilité, acceptabilité) en se basant sur la construction de modèle logique, sur les littératures scientifique et grise et sur des processus délibératifs organisés pour recueillir de l'information contextuelle.

Morestin, F., Hogue, M.-C., Jacques, M. et Benoit, F. (2011). *Effets et enjeux d'application des politiques publiques d'affichage nutritionnel : une synthèse de connaissances*. Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. Consulté en ligne à : http://www.ccnpps.ca/184/Publications.ccnpps?id_article=561

Ce document illustre la méthode de synthèse de connaissances adaptée pour les politiques publiques qui a été développée par le CCNPPS. Il montre concrètement comment utiliser cette méthode pour étudier une politique publique (dans le cas présent, l'affichage nutritionnel) et le résultat qu'elle permet d'obtenir : une synthèse de connaissances présentant un éventail de données pertinentes pour les décideurs. Au-delà de l'aspect méthodologique, les décideurs et les professionnels du domaine de la nutrition et de l'alimentation saine pourront être intéressés par les connaissances rassemblées dans ce document.

2010

Morestin, F., Gauvin, F.-P., Hogue, M.-C. et Benoit, F. (2010). *Méthode de synthèse de connaissances sur les politiques publiques*. Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. Consulté en ligne à : http://www.ccnpps.ca/184/publications.ccnpps?id_article=535

En s'inspirant des sciences politiques, des écrits sur la prise de décisions informée par les données probantes en santé publique, des travaux sur l'évaluation et sur les processus délibératifs, le CCNPPS a développé une méthode de synthèse de connaissances adaptée aux politiques publiques. Celle-ci permet de documenter les effets et l'équité des politiques étudiées ainsi que les enjeux d'application qui intéressent les décideurs (coûts, faisabilité, acceptabilité) en se basant sur la construction de modèle logique, sur les littératures scientifique et grise et sur des processus délibératifs organisés pour recueillir de l'information contextuelle.

Weinstock, D. (2010). «*Qu'est-ce qui constitue une donnée probante?*» *Une perspective philosophique*. Compte-rendu de conférence. Atelier d'été des Centres de collaboration nationale en santé publique «*Tout Éclaircir* ». Baddeck, Nouvelle-Écosse, août 2007. Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. Consulté en ligne à : http://www.ccnpps.ca/184/publications.ccnpps?id_article=297

Résumé d'une présentation donnée par Daniel Weinstock dans le cadre de l'Atelier d'été 2007 des Centres de Collaboration nationale en santé publique (CCNSP). Le document s'attarde d'abord à faire la distinction entre le concept de donnée probante et celui de preuve, pour ensuite circonscrire ce que sont les données probantes. Il démontre enfin que celles-ci sont le résultat d'une activité humaine consciente, délibérée et institutionnalisée et donc reposant sur des valeurs.

Mise à jour : Novembre 2014

Toutes ces publications sont accessibles à partir du site Web du CCNPPS :

<http://www.ccnpps.ca/184/publications.ccnpps>

These publications are also available in English:

<http://www.ncchpp.ca/172/Publications.ccnpps>



Le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) vise à accroître l'expertise des acteurs de la santé publique en matière de politiques publiques favorables à la santé, à travers le développement, le partage et l'utilisation des connaissances.

Le CCNPPS fait partie d'un réseau canadien de six centres financés par l'Agence de la santé publique du Canada. Répartis à travers le Canada, chacun des centres de collaboration se spécialise dans un domaine précis, mais partage un mandat commun de synthèse, d'utilisation et de partage des connaissances. Le réseau des centres agit autant comme une structure de diffusion des contributions spécifiques des centres que de lieu de production conjointe des projets communs. Le CCNPPS est hébergé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), un chef de file en santé publique au Canada.

La production de ce document a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de l'Agence de la santé publique du Canada par le biais du financement du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS). Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Agence de la santé publique du Canada.

